

**VIVRE ET AGIR EN MAURIENNE**  
**COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**du 4 juin 2021 à Saint Michel de Maurienne**

Elle a réuni une cinquantaine de personnes dont les maires d'Aussois et de La Chapelle, des conseillers municipaux de Valloire et Saint Michel de Maurienne. Mme la maire de La Chambre était excusée.

**SCoT et PLU**

Concernant le SCoT, les PLU et tout ce qui touche à l'extension des domaines skiables en altitude, Annie Collombet, coprésidente, a rappelé que VAM a travaillé en étroite collaboration avec France Nature Environnement.

Ont été obtenus au tribunal administratif de Grenoble l'annulation de l'UTN de Bonneval, l'arrêt des travaux sur le télésiège de la Fournache à Aussois et le blocage de la plupart des projets dont la liaison Albiez-Karellis et la Croix du Sud.

Le remplacement du télésiège des Chaudannes aux Karellis, étape de la liaison conduisant à araser la pointe des Chaudannes, a reçu un avis défavorable remarquablement motivé de la commissaire enquêtrice. Il fait l'objet d'un recours par France Nature Environnement.

Devant l'inobservation par Albiez des garanties promises pour la réalisation de la piste « directissime », l'Autorité Environnementale a exigé une étude globale sur l'ensemble de la liaison Albiez-Karellis.

VAM souhaite que le dialogue s'engage avec les stations pour un tourisme des 4 saisons, destiné à une clientèle plus modeste et pas uniquement focalisé sur le tout ski. Monsieur Stéphane Boyer, maire d'Aussois, conteste le point de vue de VAM mais se déclare ouvert à un échange.

**Projet Lyon-Turin**

Le projet de 2ème Lyon-Turin, autre sujet de préoccupation, est présenté par Philippe Delhomme, coprésident.

Le promoteur TELT fait croire que sa réalisation est inéluctable alors que les crédits ne sont toujours pas alloués tant au niveau français qu'au niveau européen.

Contrairement aux affirmations de TELT, et preuves à l'appui avec des documents officiels du promoteur, l'impact sur la ressource en eau est déjà très important. TELT ment sur le tarissement ou la baisse de débit de 20 sources pour minimiser les risques, avec les seules galeries de reconnaissances. Avec la totalité des 164 km de galerie, la situation sera encore davantage préoccupante, parce qu'irréversible.

**À Modane** par exemple, les 3 sources d'alimentation en eau potable risquent d'être taries. Avec la sécheresse fréquente, le réchauffement climatique et la perte des glaciers, la disparition des nappes phréatiques qui ont mis des millénaires à se constituer, l'eau devient l'enjeu du futur pour l'environnement et les activités humaines.

**À Villarodin Bourget**, à l'impact sur 10 sources, s'ajoute la déforestation du versant des Tierces et la disparition de 7 hectares de terres agricoles sur la zone d'expansion de l'Arc dite du Moulin. Avec la disparition de cette aire d'expansion des crues, l'Arc dévastera l'aval lors d'une prochaine inondation, c'est à dire Modane et Fourneaux, malgré la mise en garde du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI). **Ce PPRI signé par le Préfet entre en contradiction avec les dérogations pour TELT signées par le même Préfet.**

La communication de TELT sur ce projet relève du mensonge permanent tant d'un point de vue socio-économique, technique et environnemental. Dans les 4 prochaines années, TELT va dépenser 8 millions d'euros pour promouvoir le projet. Si celui-ci était vraiment nécessaire, indispensable et déjà décidé il ne serait pas nécessaire de dépenser autant d'argent pour sa publicité. Cet argent public manque d'ailleurs dans les hôpitaux et les écoles comme le collège de Modane devenu vétuste.

**Des habitants de Villarodin Bourget ont décidé de s'opposer à ce projet par tous les moyens. Symbole de la contestation, un «présidio» sera inauguré le 26 juin à Villarodin Bourget, il s'agit d'une vigie, d'un point de rencontre pour diffuser des informations et clamer l'opposition à ce 2ème Lyon Turin. Il se fera l'écho des autres présidios en Val de Suse qui se battent depuis 30 ans.**

M. Stéphane ROBIN, maire de La Chapelle était présent et a souhaité exprimer, à titre personnel, son soutien au maire de Villarodin Bourget et son opposition à ce 2ème Lyon-Turin. Il a dit que chez les élus, des questions et des prises de conscience montraient un changement de point de vue vis à vis de ce projet.

### Usines Seveso

La Maurienne abrite quatre usines « Seveso seuil haut », objets d'une Commission de Suivi de Site à laquelle VAM participe. Annie Collombet et Gérard Savoye, représentant VAM à la CSS nous exposent la situation de ces usines.

- Malgré la persistance de rejets atmosphériques nauséabonds et d'une étude sanitaire peu pertinente, l'usine Arkema de La Chambre a été autorisée à produire une nouvelle molécule chimique. Une révision du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) a conduit à la nécessité de renforcer le bâti des écoles et de 44 logements.

- A La Chambre, PSM fabrique des produits pour piscine et à Epierre, on élabore des dérivés phosphorés. Les deux établissements émettent peu dans l'air mais présentent des risques d'incendie.

- A Saint Jean de Maurienne, l'usine Trimet a fait l'objet d'une enquête publique dans le but d'augmenter sa production d'aluminium. L'enquête sanitaire est contestable. Avec des rejets de fluor de 80 tonnes par an, on déplore des effets notables sur la végétation et les arbres fruitiers. VAM a donc demandé de ne pas excéder ce seuil, et à terme de le diminuer.

Au sein de la commission, nous avons le sentiment d'une meilleure prise en compte des risques d'accident, mais d'une minimisation des effets des rejets chroniques sur la santé dans le but de préserver les emplois.

VAM fera faire des analyses de végétaux par des laboratoires indépendants.

**Microcentrale du Vigny**, présenté par Annie Collombet.

Investie aux côtés de la commune et des habitants de Saint Michel de Maurienne, VAM a contesté le projet de microcentrale du Vigny. Pour produire du courant au printemps où nul n'en a besoin, il dénaturerait un site de toute beauté et priverait d'eau d'arrosage une partie des riverains. L'action conjuguée de tous a permis provisoirement de différer sa réalisation. Une réunion publique devrait se dérouler prochainement.

**Carrière de Saint Martin la Porte**, présenté par Roger Rouchon

Sur Saint Martin la Porte, une enquête publique s'ouvre du 3 juin au 1<sup>er</sup> juillet. Pour les besoins du Lyon-Turin, sont prévues une énorme centrale à béton, une tour de refroidissement du tunnel et quatre bandes transporteuses.

Suivra vraisemblablement une seconde enquête publique en vue de la réouverture de la carrière de Calypso pour 30 ans et la production de 500 000 à 800 000 tonnes par an de granulats. L'effet cumulé de ces deux projets affectera considérablement la vie de la commune et conduira à une augmentation de 50 % du trafic poids lourds sur la RD 1006, impactant l'ensemble de la vallée.

**VAM soutient le collectif des habitants de Saint Martin la Porte, mais également celui de Saint Pancrace contre l'extension de la carrière, celui d'Argentine contre la 5G, celui de la Chapelle contre l'installation d'un silo de cendres pulvérulentes, ainsi que les riverains de Saint Ayrald pour l'intégrité de leur square.**